

Société

## Au-delà du drame de Reims, y aura-t-il une volonté politique de "sauver" la psychiatrie ?

Publié le 02/06/23 - 17h31

L'attention médiatique s'est portée de nouveau ces derniers jours sur la situation difficile de la psychiatrie, pour tenter d'éclairer le contexte et les circonstances de l'agression mortelle au CHU de Reims. Mais quid, au-delà de ce drame, d'une attention véritable portée par le pouvoir politique à cette discipline ?



En crise profonde depuis des années, la psychiatrie fait aussi face en parallèle, régulièrement, à des périodes d'ultra-médiatisation, sans réels effets sur le cours des réformes. (Caroline Cordier/Hospimedia)

L'agression mortelle d'une infirmière à Reims (Marne), qui a marqué et profondément ému la communauté hospitalière (lire nos articles [ici](#) et [là](#)), remet un temps sur le devant de la scène la situation très difficile de la psychiatrie. Mais un temps seulement, sans doute. Les feux médiatiques se sont notamment braqués sur la discipline après que le parquet a informé des antécédents psychiatriques de l'agresseur (lire notre [article](#)). En crise profonde depuis des années, la psychiatrie fait ainsi face en parallèle régulièrement à des périodes d'ultra-médiatisation, plus ou moins brèves, mais sans réels effets la plupart du temps sur le cours des réformes de santé. En quoi les perspectives seraient-elles différentes, au-delà de cette affaire, désormais aux mains de la justice ?

### Folie et dangerosité toujours amalgamées

Chaque fait divers grave impliquant un patient en psychiatrie expose par son ultra-médiatisation, et les outrances qui peuvent en découler, l'ensemble de la discipline et les usagers en particulier à un surcroît de stigmatisation. Ces drames exposent dans le même temps les élus politiques à différentes tentations, selon leur place sur l'échiquier, leurs convictions et valeurs personnelles ou leur ressenti sur les attentes de l'opinion. Parmi ces tentations, celle d'appeler pour certains un renforcement sécuritaire, entraînant une restriction des droits et libertés des patients. Celle pour d'autres d'élargir le champ des enjeux, en se saisissant de problématiques réelles mais dépassant la psychiatrie, pour éviter — consciemment ou non — *in fine* d'avoir à se saisir de celles touchant directement et spécifiquement ce secteur.

Cette mention parfois *a minima* du contexte psychiatrique — pour parler par exemple plus globalement des violences touchant les soignants à l'hôpital en général — peut partir d'intentions *a priori* louables comme la volonté — affichée ou non — de ne pas contribuer à la stigmatisation et aux amalgames sur les troubles psychiques. Ce peut être aussi par crainte de la complexité des enjeux à affronter pour un politique hésitant à réformer en la matière et/ou par méconnaissance de ce champ de la santé. Il reste néanmoins des élus, aux côtés des acteurs de santé, pour rappeler, à chaque fois que l'occasion se présente, la nécessité de soutenir cette discipline. Mais les acteurs concernés redoutent une énième mise de côté — d'aucuns diront abandon — de la psychiatrie une fois les feux médiatiques tournés vers d'autres actualités.

**David Masson**   
@psy\_massondavid · **Suivre**

Le drame de Reims est terrible.  
Essayons d'éviter un autre drame: généraliser l'amalgame  
dangerosité/troubles psychiques.  
La #psychiatrie a besoin de pouvoir mieux accompagner les  
personnes concernées, pour l'immense majorité inoffensives.  
Pas de monter des murs déjà trop hauts.

**Bruno Retailleau**  @BrunoRetailleau  
L'infirmière de #Reims n'est pas seulement morte sous les coups de son  
agresseur. Elle est morte aussi sous les décombres de la psychiatrie française  
qui laisse des fous dangereux en liberté. Il faut d'urgence un plan national de  
sauvetage de la psychiatrie.

11:16 PM · 23 mai 2023 

 **212**  **Répondre**  **Partager**

**Lire 11 réponses**

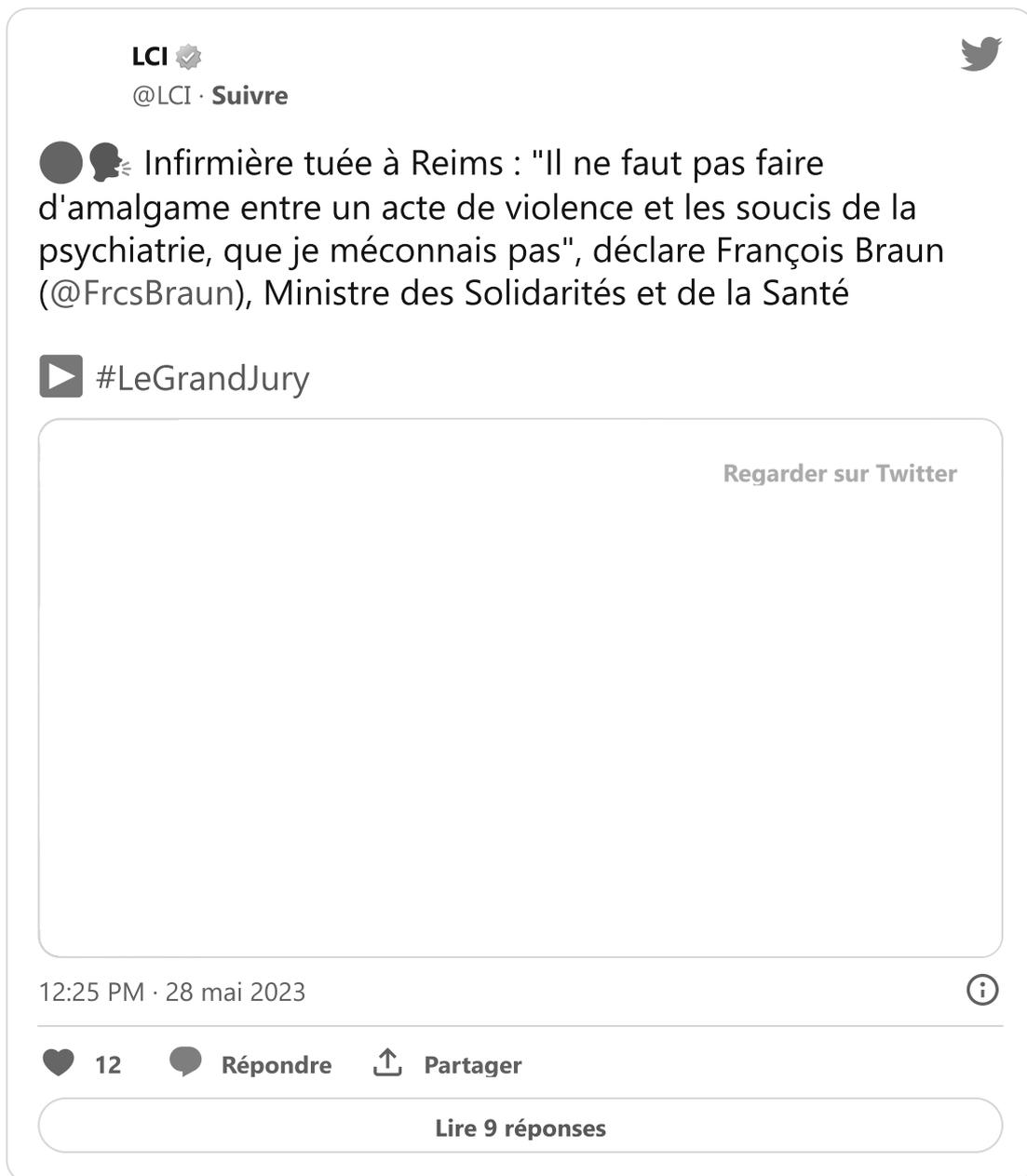
Dès le lendemain de l'agression de Reims, ces différentes positions politiques s'exprimaient déjà. Les élus LR ont

tenté d'emblée de placer le débat sur un plan pénal, lors de la séance de questions au Gouvernement du 23 mai. Tout en appelant, pour adoucir son propos polémique, à *"un plan d'ampleur pour la psychiatrie, grande sinistrée de nos politiques de santé avec des moyens massifs"*, le député LR de l'Isère Yannick Neuder a évoqué sur les réseaux sociaux *"ces patients dont on a arrêté le suivi, [qui] sont un véritable danger pour autrui"*. Le sénateur LR de Vendée Bruno Retailleau a encore plus directement mis la discipline en accusation, amalgamant clairement au passage folie et dangerosité, en estimant que *"l'infirmière est [...] aussi morte sous les décombres de la psychiatrie française qui laisse des fous dangereux en liberté"*.

*"Dès son annonce, nous avons su que ce drame raviverait le débat sur la dangerosité supposée de tous les patients de la psychiatrie et sur les "solutions sécuritaires", écrit en retour le collectif Printemps de la psychiatrie dans un communiqué diffusé début juin. Le "terrible événement" survenu au CHU de Reims est "une tragédie pour la victime et ses proches et une catastrophe pour tous les patients qui risquent encore plus d'être stigmatisés", estime le collectif, rappelant au passage que "les patients de psychiatrie sont moins violents que la population générale et plus souvent victimes des agressions". Il souligne que les mêmes raisonnements sécuritaires "ont surgi en 2008 et abouti au sinistre discours du président de la République Nicolas Sarkozy" et à la mise en place de la rétention de sûreté et la réforme de la procédure d'irresponsabilité pénale (lire nos articles [ici](#) et [là](#)).*

## **Les "soucis" de la psychiatrie**

L'amalgame dénoncé pour l'heure par le ministre de la Santé et de la Prévention est davantage celui qui serait effectué entre le drame de Reims et le manque de moyens de la psychiatrie. *"Je demande avec force de ne pas faire d'amalgame entre un acte de violence [...] et les soucis de la psychiatrie, que je ne méconnais pas"*, a déclaré le 27 mai aux micros de RTL et LCI François Braun. *"Laissons l'enquête se poursuivre [sur l'affaire de Reims] mais aussi et surtout pour la décence, ne faisons pas d'amalgame, de politique à la petite semaine [...] en mélangeant ce drame et les difficultés liées à la psychiatrie"*, a-t-il insisté.



Pourtant, certains professionnels ou organisations ont fait un lien direct ou quasi direct avec le manque de moyens dans les services. *"Le drame de Reims, c'est le drame de la psychiatrie en général"*, a souligné le 23 mai sur *BFMTV* l'ancien président de la Fédération des médecins de France (FMF) Jean-Paul Hamon, évoquant *"la faillite de la psychiatrie ambulatoire [...] et de la psychiatrie en général"*. Cette *"agression par un déséquilibré [...] est [révélatrice] des tensions engendrées par la politique d'économies dans la santé, notamment en psychiatrie, depuis des décennies"*, écrit pour sa part Lutte ouvrière le 24 mai sur les réseaux sociaux.

Sans entrer pour sa part dans l'explication du *"terrible évènement"* survenu à Reims, le Printemps de la psychiatrie rappelle néanmoins le contexte actuel de *"régression"*, où la psychiatrie et la pédopsychiatrie sont devenues *"les parents pauvres de l'hôpital public, lui-même en déliquescence"* : régression des moyens humains et financiers, réduction du nombre de lieux de soins et de leur accessibilité, etc. Le collectif s'emploie à *"empêcher la destruction des institutions du soin psychique [...] et ses conséquences dans la cité, l'abandon des malades à la rue ou en prison"*.

***"Désintérêt du pouvoir politique"***

"La psychiatrie française traverse clairement de grandes difficultés, en particulier les services publics mais pas seulement", a souligné le 25 mai le Dr Christophe Schmitt, président de la Conférence nationale des présidents de commission médicale d'établissement (CME) des CH spécialisés, en préambule d'une journée organisée par la Fédération française de psychiatrie. Ceci s'inscrit dans une plus vaste crise de notre système de soins, mais aussi dans une crise dépassant nos frontières, a-t-il souligné. Et de s'interroger : "*Que se passe-t-il dans l'évolution de notre société "occidentale" pour que l'on connaisse de telles difficultés, en particulier de désaffection pour notre discipline ?*"

En France, "*la crise est profonde, elle était antérieure à la période Covid et cette dernière n'a été qu'un révélateur de ce qui existait à bas bruit*" depuis plusieurs années. "*Je pense qu'il y a vraiment un désintérêt du pouvoir politique depuis plusieurs années, de quelques bords que les élus soient d'ailleurs, pour notre discipline*", a-t-il confié, faisant remonter cette tendance à au moins quinze ans. "*J'ai vu l'évolution, depuis avant 2010, c'est extrêmement compliqué de susciter l'intérêt des politiques, pour la psychiatrie et évidemment pour les patients que l'on soigne*", a poursuivi le président de la conférence. "*Je crois qu'il y a un véritable abandon, qui s'est fait dans le silence, sans tambour ni trompette, a-t-il développé, mais avec un étranglement financier, un sous-investissement chronique dans les lieux de soins, sans que cela n'émeuve grand monde en fait, malheureusement*".

Malgré tout, a-t-il relevé, des dynamiques d'innovation perdurent aujourd'hui localement, sur les territoires, portées par exemple par les appels à projets nationaux (fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie et pédopsychiatrie) et leurs financements. Mais encore faut-il que des "*forces vives*" soient là pour les porter, alors que dans "*certaines endroits, il n'y a plus de pédopsychiatres ou pratiquement plus de psychiatres*". Enfin, le président de la conférence a relevé que malgré les évolutions importantes de la psychiatrie en trente ans, il reste une constante : "*Les représentations négatives que porte la société sur les patients de psychiatrie restent toujours les mêmes, malheureusement, malgré tous nos efforts*." C'est là un "*puissant obstacle*" à l'attractivité de la discipline, a-t-il estimé. Et le franchissement de cet obstacle ne sera vraisemblablement pas facilité de sitôt.

---

## Caroline Cordier

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

### **Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

### **Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>